

03/11/2016



MESSAGES - Devant les participants à la première rencontre internationale des vicaires épiscopaux et délégués diocésains à la vie consacrée, le pape François a rappelé, vendredi 28 octobre, la responsabilité des évêques au moment d'ériger de nouveaux instituts religieux.

Lorsqu'ils décident « d'ériger un nouvel institut », les évêques diocésains ne peuvent se contenter de penser à leur Église locale, a rappelé le pape aux participants à la première rencontre internationale des vicaires épiscopaux et délégués diocésains à la vie consacrée qu'il recevait en audience, vendredi 28 octobre, au Vatican.

« Ils ne peuvent être simplistes lorsqu'ils exercent cette grave responsabilité », a-t-il souligné, quelques mois après avoir requis des évêques la consultation de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique avant d'ériger de nouvelles communautés.

Lorsqu'ils prennent cette décision, a poursuivi le pape, « ils exercent certainement un droit qui leur est propre, mais ils prennent en même temps une responsabilité au nom de l'Église universelle, à partir du moment où cet institut sera destiné à grandir au-delà des frontières du diocèse qui l'a vu naître ».

« Il faut considérer avec prudence le devoir de fournir la formation adéquate aux candidats », a insisté François. « Il s'agit d'une décision délicate, a-t-il ajouté, et il est bon que les évêques se laissent aider. »

« Capital spirituel »

« La vie consacrée est un capital spirituel qui contribue au bien de tout le corps du Christ », a dit le pape, encourageant les pasteurs au discernement mais aussi à « promouvoir dans leurs Églises les différents charismes qu'ils soient anciens ou nouveaux, à être proches des consacrés avec tendresse et amour et à enseigner au peuple de Dieu la valeur de la vie consacrée ». Les pasteurs, souligne-t-il, « sont appelés à respecter sans manipulation la pluridimensionnalité qui constitue l'Église ».

Aux consacrés, le pape François a demandé de ne pas confondre une « juste autonomie » avec « l'isolement et l'indépendance » et d'avoir en mémoire « qu'ils ne sont pas un patrimoine fermé mais une facette intégrée dans le corps de l'Église, attirée vers le centre qui est le Christ ». Faisant ensuite référence à la relation entre pasteurs et consacrés, le pape a mis en avant la nécessité « d'approfondir la valeur de la réciprocité », de « cultiver le dialogue, l'écoute, et la recherche partagée de la vérité ».

Traiter les religieuses cloîtrées comme des « femmes adultes »

« Il n'existe pas de relations mutuelles là où certains commandent et d'autres se soumettent par peur ou intérêt », a observé le pape, rappelant que « tous sont appelés à construire des ponts ».

Le pape a également évoqué la vie contemplative et son importance pour la vie de l'Église.

Il a ainsi invité à accompagner les religieuses avec « une affection fraternelle » et à les traiter comme des « femmes adultes », en respectant leurs « compétences », sans « interférences ». À ses yeux, les Églises locales ont besoin de ces « phares qui indiquent la route pour arriver à bon port ».

Marie Malzac (avec I.Media et Radio Vatican)

Source : <http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/>

Source: viereligueuse.fr